

LA CAISSE DES DÉPÔTS TRANSFORMÉE EN « BATEAU IVRE » !!!

Il faut reprendre la barre. Cap sur l'intérêt général !

CGT du groupe Caisse des Dépôts, le 06 septembre 2017

Après des mois d'atermoiements, le Président de la République aura donc attendu la veille de l'échéance du 23 août pour publier un décret prononçant la mise à la retraite de Pierre-René LEMAS et par voie de conséquence l'interruption de son mandat de Directeur général de la Caisse des dépôts qui devait normalement échoir en 2019. Pire : c'est Pierre-René LEMAS, lui-même, qui a annoncé courageusement aux personnels et à la presse, dans un communiqué, son remplacement et le fait qu'il assurerait son propre intérim jusqu'à la nomination de son successeur. C'est même par un arrêté inédit et illégal du ministre des finances que cette mission d'intérim a été officialisée alors qu'il s'agit d'une attribution exclusive du DG. De surcroît, ces décisions ont été prises sans aucune information ni concertation avec l'organe de gouvernance de la CDC, la commission de surveillance constituée en juillet dernier et censée incarner l'autorité du Parlement sur la Caisse mais qui ne se réunira que le 13 septembre prochain. Pourtant au terme de la loi (art 518-11 al3 du code monétaire et financier) : « il peut être mis fin à ses fonctions (du DG), après avis de la Commission de surveillance ... ou sur proposition de cette commission ». **Une fois de plus, le principe républicain d'autonomie de la Caisse des dépôts aura donc été foulé au pied par l'exécutif.** Dans ces conditions ni démocratiques, ni transparentes, nous formulons les plus vives réserves quand au processus qui va présider au choix et à la désignation du futur Directeur général et pire à l'établissement de sa feuille de route et ce, d'autant plus que le profil et le poids politique de la « nouvelle » commission de surveillance de la CDC dont la composition est entachée d'un certain nombre de failles (cf communiqué précé-

dent) nous semblent peu adaptés aux exigences de sa mission essentielle (protéger la CDC, ses missions et les fonds qui lui sont confiés, des interventions du pouvoir exécutif).

C'est donc avec **une direction totalement fragilisée** (rappelons que en plus du Directeur général lui-même, la direction de la stratégie et la direction des retraites de la CDC qui regroupe la moitié des personnels de l'Etablissement public font également l'objet d'un intérim) et une gouvernance inexpérimentée et affaiblie, que le groupe Caisse des dépôts doit affronter, tel un bateau ivre, la « voracité » d'un exécutif aux abois dont les projets très libéraux se heurtent sur de nombreux sujets à l'existence même de la Caisse des dépôts et de ses missions... même si « en même temps », la CDC et ses ressources pourraient s'avérer un outil bien utile dès lors que le gouvernement en prendrait le contrôle.



Pour notre part, nous avons dénoncé à plusieurs reprises les prémices de cette situation catastrophique qui fait que nous aurons connu cinq Directeurs généraux en cinq ans et dont les tenants étaient connus depuis deux ans. **On ne peut que déplorer la rare inélégance avec laquelle le titulaire de**

l'Elysée a traité ce grand serviteur de l'Etat qu'est Pierre-René LEMAS, dont nous tenons à saluer l'attitude républicaine et l'engagement au service de l'intérêt général. Mais au-delà de cette question, comment ne pas considérer que cette situation résulte d'une volonté d'affaiblir notre institution et son statut public afin d'en mieux préparer la transformation sinon le démantèlement ?

Ce scénario est d'autant plus plausible qu'il a été « préparé » depuis un an par de nombreux rapports de la « très libérale » Cour des comptes (Rapport sur l'Etat actionnaire ; rapport sur les fonds d'épargne, rapport sur les dépenses de fonctionnement de la CDC...) et que le modèle économique (Caractère public autonome du pouvoir exécutif garantissant la protection de l'épargne populaire et son investissement dans des projets d'intérêt général de long terme) et les missions de la CDC s'accommodent mal de certaines orientations du nouvel exécutif : réforme annoncée de l'épargne populaire ; réforme de la politique du logement ; unification des systèmes de retraite ; contraction des dépenses publiques et recherche de nouvelles ressources par cessions et privatisations ... **Partant, si la CDC peut être un outil bien utile pour le nouveau pouvoir, notamment parce qu'il permet de faire échapper le financement de certaines politiques publiques au périmètre de la dette « maastrichtienne », ce ne peut être qu'à la condition de certaines transformations profondes.**

La presse renseignée par certaines « fuites élyséennes » visiblement contrôlées s'est fait l'écho de certaines pistes portant sur différents sujets :

- Réforme de la gouvernance de la CDC et transformation de sa commission de surveillance en Conseil d'administration ... ce qui signifierait ni plus ni moins que sa privatisation statutaire et la fin de son autonomie.
- Remise en cause du groupe Caisse des dépôts par le biais de la cession partielle ou totale de certaines filiales (ICADE, CNP, CDA...), sortie de la BPI du périmètre de la CDC et harmonisation des politiques d'investissement avec l'APE. Rappelons que la seule BPI mobilise près de la moitié des fonds propres de la Caisse.
- Transfert des fonds d'épargne (fonds issus de l'épargne populaire sur livret partiellement centralisée à la CDC) au Trésor et donc fin de la protection sous le sceau de la foi publique.
- Transfert de la direction des retraites de la CDC (qui gère un retraité sur 5 et le compte personnel d'activité...)

- Réforme de la politique du logement et remise en cause du système de financement et du concept même de logement social. Rappelons que la CDC au travers de ses prêts sur fonds d'épargne finance 75 % du logement social en France depuis plus de 100 ans et que sa filiale SNI est le premier bailleur social et très social de France.
- Remise en cause du statut et des effectifs des personnels de l'établissement public Caisse des dépôts qui emploie aujourd'hui près de 5000 fonctionnaires.

...

Ce sombre avenir n'est évidemment pas écrit mais tout se jouera dans les semaines à venir. Nous nous opposerons avec la plus grande détermination à tout ce qui pourrait mettre en cause le statut public et l'unité de notre groupe social tout autant que nos missions d'intérêt général.

Nous alertons, dès ce jour, le Parlement, sur les menaces que cette situation de fragilité fait peser sur l'avenir de notre institution.

Nous appelons les personnels du groupe à la plus grande vigilance et à manifester leur opposition, dans la rue, avec tous les salariés, le 12 septembre prochain.

« Comme je descendais des fleuves impassibles,
Je ne me sentis plus guidé par les haleurs :

...

Si je désire une eau d'Europe, c'est la flache
Noire et froide où vers le crépuscule embaumé
Un enfant accroupi plein de tristesse, lâche
Un bateau frêle comme un papillon de mai.

... »

Arthur RIMBAUD/ Le bateau ivre



LE MARDI 12 SEPTEMBRE  
– Je propose, j'agis pour le progrès social –

Paris, le 5 septembre 2017

Contact : Jean-Philippe GASPARTO (06 07 94 11 20)